

Les subsides

Monsieur le ministre, vous vous êtes vu confier la responsabilité d'une ressource très importante en Colombie-Britannique . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Même s'il est tout à fait normal que le ministre écoute ce que dit le député, ce dernier doit s'adresser à la présidence.

M. Miller: Je vous remercie, monsieur le Président. Je me suis manifestement laissé emporter par mon désir d'informer le ministre que nous offrons des solutions acceptables pour la pêche en Colombie-Britannique, tant en vue de maintenir les possibilités d'emploi et de protéger l'habitat que d'accroître les stocks de saumon.

Si le ministre veut vraiment s'assurer la collaboration des partis d'opposition, il devrait envisager sérieusement de déposer certains documents à la Chambre pour nous permettre d'examiner en détail ses recommandations et celles du comité consultatif, du comité consultatif de la pêche sportive et d'autres, en comité, non seulement à Ottawa, mais éventuellement nous pourrions également examiner certains de ces problèmes très graves en Colombie-Britannique.

Le président suppléant (M. Guilbault): Passons aux questions, commentaires et débat.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, j'avais l'intention de me lancer dans le vif du sujet dès le début de mon intervention, mais je me dois de revenir sur deux incidents qui ont eu lieu aujourd'hui. Le premier s'est déroulé juste avant le déjeuner lorsque le NPD a essayé d'annuler ce débat en demandant le consentement unanime de la Chambre pour proposer une autre motion qui a déjà été rejetée hier.

Une voix: Sur le désarmement.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Mon autre remarque porte sur la façon dont le ministre a gaspillé son temps de parole. Il a obtenu une prolongation à la fin de ses vingt minutes. Il ne s'en est peut-être pas rendu compte, mais il a consacré les neuf premières minutes de son discours—et je l'ai chronométré—à critiquer l'opposition, et surtout mon parti. C'est une honte, à mon avis. Ce faisant, le ministre gaspille le temps de parole qui lui est imparti et je regrette qu'il l'ait fait.

Je voudrais en venir maintenant aux questions à l'étude, parce que nous avons tous appris avec désarroi durant la fin de semaine que ce débat aurait lieu dans des conditions bien inquiétantes.

M. De Bané: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Peu m'importe que le député me reproche de m'être élevé contre la façon dont ce sujet de discussion a été proposé en secret. Cependant, trouve-t-il normal que le porte-parole officiel du NPD ait appris accidentellement et seulement ce matin que le débat porterait sur cette question? Pense-t-il qu'en prévoyant en cachette un ordre du jour, dont il n'a entendu parler que ce matin et encore, par hasard . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Le député devrait savoir qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ce n'était pas un rappel au Règlement.

M. Tobin: Il était quand même très à propos.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): La procédure voulue a été suivie hier soir. La motion a été déposée avant 5 heures, j'en suis certain.

A notre grand désarroi, nous avons appris la fin de semaine passée que le ministre avait rompu les négociations avec les États-Unis au sujet de la pêche au saumon du Pacifique. Ceux qui connaissent les pêches de la côte ouest savent que c'est une mauvaise nouvelle. Le but des pourparlers était de répartir les prises dans l'intérêt des deux pays. Les Canadiens blâment les Américains qui, sans doute, reprochent aux Canadiens d'accaparer la part du lion. Les deux côtés réagissent de la même façon, et je suppose que c'est normal. Je ne critique personne, je dis tout simplement que nous tenons ce débat dans des circonstances difficiles, et c'est regrettable.

Cette rupture a de graves conséquences. J'en parlerai dans quelques instants, mais j'aimerais d'abord rappeler certains faits qui montrent l'ampleur du problème, car, comme mon collègue et ami le député de Vancouver-Sud (M. Fraser) l'a dit ce matin: «Il est impossible de gérer un secteur des pêches tant que tous les participants ne comprennent pas la situation». C'est exactement ce qu'il a dit en ouvrant le débat d'aujourd'hui.

La Commission internationale des pêches du Pacifique Nord publie régulièrement des données sur les prises de saumon. En 1979—et je ne parle que du saumon—le Canada a pris un peu plus de 23 millions et demi de saumons, le Japon, un peu plus de 60 millions, et les États-Unis, qui ont accès au golfe d'Alaska où ils prennent énormément de poisson, environ 99 millions et demi. Et pourtant, d'après les communiqués sur la rupture des négociations canado-américaines, les Américains s'attendaient que les Canadiens réduisent leurs quotas. Ce sont des faits qui montrent et font ressortir l'ampleur du problème.

Le saumon du Pacifique est une étrange créature. Il voit le jour en eau douce, puis émigre vers la mer mais le jeune saumon, le tacon, passe les premières années de sa vie le long des côtes. Il s'aventure ensuite de plus en plus loin dans le Pacifique dans une folle migration pour revenir finalement au moment opportun—qui n'est pas le même pour toutes les espèces—à son ruisseau natal, situé parfois à plus de 700 milles de la côte, pondre ses œufs et mourir. Il diffère beaucoup du saumon de l'Atlantique. Au cours de cette migration, qui peut durer de deux à cinq ans, toujours selon les espèces, le saumon peut se rendre jusqu'à la ligne internationale de changement de date, soit le méridien 180°, et, au nord, loin dans le golfe de l'Alaska. On a déjà vu une truite arc-en-ciel étiquetée, par exemple, libérée à l'ouest de la ligne de changement de date, du côté nippo-soviétique de cette ligne, bien au-delà de Hawaï et à peu près à la latitude des limites de la Californie et de l'Oregon, revenir dix-huit mois plus tard dans un affluent du fleuve Columbia. D'autres cas du même genre contribuent, je suppose, au mystère dont il est ici question.